



Probleme de restitution de caution

Par **rudysilver_old**, le **14/11/2007** à **13:39**

bonjour, j'ai quitté l'appartement que je louais par l'intermédiaire d'une agence immobilière le 05 juillet 2007. J'aurais dû récupérer ma caution au plus tard en septembre mais à ce jour je n'ai toujours rien reçu. Lorsque je contacte l'agence celle-ci me réponds que le propriétaire ne leur a toujours pas versé les fonds donc elle ne peut me rendre de l'argent qu'elle ne possède pas. Je précise que je ne possède ni l'état des lieux d'entrée ni celui de sortie de l'appartement, l'agence les ayant gardés. Mais celui de sortie que j'ai signée en présence de la personne de l'agence était ok. Que puis-je faire pour pouvoir récupérer ma caution sachant que je possède uniquement les coordonnées de l'agence. En effet sur mon bail ne figure que le nom du propriétaire et il est indiqué qu'il est représenté par son mandataire l'agence. Vers qui dois-je me retourner puisque l'agence dit ne pouvoir rien faire. Merci d'avance pour votre réponse. Je précise également que l'appartement n'a pas été reloué est d'après l'agence se serait la raison pour laquelle je n'ai toujours pas reçu mon chèque.